

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 8-9

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique
Autor: Stackelberg, S. de / Verrey, C. / Mayer, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

GUERRE AÉRO-CHIMIQUE

La Suisse s'est enfin décidée, après de longues hésitations, à entreprendre officiellement la lutte contre le danger aéro-chimique. La défense passive des populations civiles est à l'ordre du jour ; il n'est pas jusqu'au *Comptoir Suisse* à Lausanne, qui n'ait estimé devoir, dans une exposition très courue, attirer l'attention des visiteurs sur les diverses modalités de la protection anti-gaz. En marge des mesures prises par le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux, il importe de signaler les efforts individuels et collectifs qui relèvent de l'initiative privée et grâce auxquels on peut espérer rattraper le temps perdu chez nous dans ce domaine. Deux ouvrages récents en témoignent en ce qui concerne la vulgarisation de ce problème important qui s'incorpore étroitement dans celui, plus général, de notre défense nationale.

Ce sont : *La Suisse et la guerre aéro-chimique*, des D^r G. Vegezzi et prof. Rosenthaler et *Alerte aux gaz ! Que faire ?*, de S. de Stackelberg, dont nous rendons compte ci-dessous :

La Suisse et la guerre aéro-chimique, par le D^r G. Vegezzi et prof. Rosenthaler ; traduction française du D^r F. Ackermann. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

L'intéressant ouvrage sur la guerre aéro-chimique et les mesures de protection, publié en allemand, en 1934, par le D^r L. Rosenthaler, professeur de toxicologie et de pharmacologie à l'université de Berne et le D^r G. Vegezzi, chef de la section chimico-technique de la régie fédérale des alcools et lieutenant-colonel d'infanterie, vient d'être traduit en français, après avoir connu, en Suisse alémanique, un succès mérité. Les auteurs ont complété l'édition française en y insérant les derniers renseignements traitant de ce sujet.

La préface donne un aperçu des mesures d'organisation instituées par les Chambres et le Conseil fédéral.

La première partie de cet ouvrage traite de la situation de la Suisse vis-à-vis d'attaques aériennes, en tenant compte plus spécialement de la configuration de notre territoire et des conditions atmosphériques de notre pays.

Dans une seconde partie, le lecteur se familiarise avec les différentes méthodes et armes d'attaque modernes pour apprendre ensuite dans une étude très détaillée quelles sont les mesures à prendre en temps de paix comme dans le cas d'une guerre pour la protection des populations civiles contre le danger aéro-chimique.

Alerte aux gaz ! Que faire ? par S. de Stackelberg, ingénieur.
Préface du major R. Masson, président de la *Ligue suisse de défense nationale*. Payot et Cie. 1935. 4 fr.

Cet ouvrage important, écrit par un spécialiste, bien connu des lecteurs de la *Revue militaire suisse* dont il est l'un des collaborateurs techniques, traite de l'ensemble du problème de la guerre aéro-chimique. Voici ce que le major R. Masson en dit dans la préface qu'il lui a consacrée :

« Au lendemain de la guerre mondiale, même les esprits les plus pessimistes n'étaient pas loin d'admettre que, si de nouveaux conflits armés ne pouvaient être évités, du moins certaines de leurs formes d'expression seraient définitivement condamnées. Notamment les procédés de la guerre des gaz étaient l'objet d'une réprobation générale. Le retentissant échec de la Conférence du désarmement et, partant, l'impossibilité d'interdire par une juridiction internationale le recours à l'arme chimique, provoquèrent dans tous les pays le renforcement de la défense nationale et particulièrement la mise en œuvre des moyens susceptibles d'assurer, en cas de guerre, la *protection des populations civiles contre le danger aéro-chimique*. C'est le phénomène auquel nous assistons depuis quelques années.

» La Suisse, qui en matière de défense nationale a quelque tendance à vivre sous l'empire de sa bienfaitante « neutralité perpétuelle » et qui suit avec une lenteur chronique l'évolution militaire de l'étranger, a enfin compris l'importance du danger auquel seraient exposées, le cas échéant, nos populations civiles, disséminées sur un territoire dont le peu de profondeur est de nature à faciliter les investigations aériennes de tout ennemi éventuel. Exploitant la bonne volonté et les ressources innombrables des associations privées, auxquelles on ne fait jamais appel en vain dès qu'il s'agit des intérêts supérieurs du pays, nos autorités sont en voie d'organiser la défense passive du territoire.

» Il convient donc d'accueillir avec un sympathique empressement toute œuvre et tout effort susceptibles d'aider à cette réalisation. C'est le cas du présent ouvrage.

» Parmi les nombreuses études déjà parues sur ce sujet, il faut noter dès le principe que celle de M. de Stackelberg se distingue par le choix et la richesse de sa documentation, grâce à quoi elle revêt la forme d'un traité encyclopédique comportant, dans l'ordre de leur importance, tous les aspects de cette nouvelle science que constitue aujourd'hui la lutte contre le danger aéro-chimique.

» Le problème de la défense passive est en effet d'une grande complexité. Il ne saurait être résolu dans son ensemble que par la collaboration étroite des savants — auxquels incombe l'étude biologique des diverses manifestations du fléau aérien, — des médecins, chargés de définir les méthodes de secours et d'hygiène anti-gaz et des techniciens, qui doivent être en mesure d'assurer en permanence aux populations civiles les moyens individuels et collectifs indispensables à leur protection ! A ces efforts conjugués s'ajoutent ceux des physiciens s'appliquant à réaliser des appareils spéciaux susceptibles non seulement de déceler la présence des produits agressifs dans l'atmosphère mais encore de les identifier et d'évaluer leur dosage. Les électriciens, eux, prêtent leur concours en établissant des réseaux spéciaux d'alerte destinés, d'une part,

à provoquer en cas de danger aérien l'extinction totale des lumières et, d'autre part, à alarmer spontanément tous les organes directeurs de la protection civile. Les architectes, enfin, devront, eux aussi, s'inspirer des principes de la défense passive en vue de garantir la sécurité de leurs nouvelles constructions, dont il importera qu'elles soient à l'épreuve des bombardements toxiques et qu'elles ménagent aux habitants les abris nécessaires.

» Ces divers moyens, dont la mise en œuvre parallèle s'impose à toute protection qui veut être efficace, l'auteur les analyse clairement et avec simplicité. Le lecteur le moins averti peut en suivre le développement, en déduire les procédés d'application et en apprécier la portée pratique. Leur introduction dans le système général de la défense passive sera de nature à atténuer sensiblement le danger aérien. Ainsi, maints problèmes posés par les inventions meurtrières de la technique contemporaine, qui apparaissent encore sans solution aux yeux du grand public, sont actuellement résolus dans divers pays. C'est à les vulgariser que s'efforce la présente étude qui a le mérite évident de constituer une parfaite synthèse des multiples procédés qu'exige aujourd'hui la défense des populations civiles.

» De nombreuses citations empruntées aux ouvrages techniques les plus connus attestent que l'auteur a fait le tour de tous les problèmes scientifiques posés par l'actualité dans le domaine de la défense passive.

» Il nous reste à souhaiter qu'à l'heure où tous les pays se préoccupent de leur sécurité et notamment de la protection des populations civiles, l'ouvrage de M. de Stackelberg soit largement diffusé — surtout en Suisse — et connaisse ainsi le succès qu'il mérite. »

Major R. MASSON,
président de la « Ligue suisse de défense nationale ».

Technique de la construction anti-aérienne (Bautechnischer Luftschutz), par l'ingénieur-diplômé M. Hans Schossberger. Bauwelt-Verlag. Berlin. Vol. in-8°, relié toile, avec de nombreuses illustrations, graphiques et diagrammes.

L'auteur a pris pour objet de poser les règles fondamentales de sécurité dans le domaine de la construction moderne contre les effets destructeurs des bombes aériennes et traite le problème au triple point de vue : des plans de agglomérations urbaines, de la construction des immeubles et de celle des abris.

Il part du point de vue, — amplement justifié et dont d'autres spécialistes en la matière ont fait état, — que depuis les époques les plus anciennes les méthodes de guerre en vigueur ont exercé sur l'urbanisme une influence décisive.

Lorsque chaque ville, chaque bourgade risquait de devenir l'objet d'une agression ennemie, il importait de les organiser de façon à leur assurer un maximum de sécurité.

Au fur et à mesure du progrès des méthodes militaires et des armes employées, le plan des villes s'est modifié. C'est ce que l'auteur démontre dans le premier chapitre de son ouvrage par de nombreuses reproductions photographiques d'un grand intérêt, représentant les plans des villes de l'antiquité et du moyen âge : type rectangulaire du camp romain, villes circulaires des Hittites,

« villes idéales » de la Renaissance d'après Dürer, ainsi que de nombreux plans de « villes idéales », dont les rues s'entrecroisent à angle droit ou établies en rayons, coupés de cercles concentriques, permettaient les transports rapides des renforts et des munitions vers les remparts et assuraient, jusqu'au dernier moment, même après la prise des remparts par l'ennemi, la continuité de la défense par le feu d'artillerie, depuis la place centrale, tout le long des rues jusqu'aux remparts, afin de couper les débouchés de l'ennemi dans l'intérieur de la ville.

La même conception se retrouve dans les plans de Vauban (ex. Vitry-le François et Neu-Brisach), ainsi que dans le plan Haussmann, ce dernier inspiré par les considérations politiques.

De nombreuses citations bibliographiques, se rapportant aux traités d'architecture et d'urbanisme militaire du moyen âge et surtout de la Renaissance, — traités dont il nous est impossible d'analyser les détails et qui se rapportent tous à l'organisation purement militaire de l'urbanisme, — accompagnent le premier chapitre qui est d'un grand et captivant intérêt.

Se basant sur le résultat des manœuvres aériennes offensives de l'après-guerre, l'auteur en conclut que quelque perfectionnées que soient la défense aérienne et la D. C. A., on doit toujours compter avec la possibilité d'infiltrations ennemies dans la zone protégée. La sécurité aérienne intégrale est impossible à réaliser et, par conséquent, les méthodes de l'urbanisme doivent s'inspirer des conditions actuelles de la guerre aérienne.

Une solution se présente : la dispersion de la grande cité et la décentralisation des habitations.

L'inconvénient est que les « centres » qui se sont constitués autour des marchés historiques ont pris une grande importance culturelle et qu'on ne saurait les disperser sans risquer de causer un tort très sérieux aux valeurs intellectuelles et spirituelles de ces « centres », qui sont l'ornement des grandes cités. Le facteur aérien ne peut donc à lui seul justifier d'aussi profondes perturbations dans la structure des grands centres habités. Le facteur démographique milite, lui aussi, contre la transformation des cités en une poussière d'agglomérations dispersées, malgré que ces dernières seraient pratiquement soustraites au danger aéro-chimique. A ne considérer que l'Allemagne, par exemple, pays à grande densité de population, sa superficie habitée actuelle ne correspond qu'à un douzième de la superficie totale ; en cas de dispersion des habitants, elle occuperait plus d'un tiers du territoire.

Quant à la décentralisation artificielle, elle serait certainement en contradiction avec les besoins de l'économie publique.

L'auteur passe ensuite en revue divers projets de construction de villes-types du point de vue de la sécurité aérienne. Il en conclut que la ville de l'avenir affectera la forme d'un vaste village, dont tous les services vitaux : centrales téléphoniques, électriques, services publics, etc. seront largement décentralisés.

M. Schossberger termine son ouvrage par un appel aux architectes, aux techniciens et aux intellectuels en général ; il les invite à s'inspirer, dans leurs créations et leurs travaux, des principes et des nécessités d'ordre militaire qu'impose la nécessité urgente de parer au péril aéro-chimique.

Ouvrage d'un intérêt très actuel, indispensable à ceux qui désirent approfondir, sous ses multiples aspects, le grave problème de la défense passive des populations civiles.

S. de STACKELBERG.

RECRUTEMENT

Les examens de recrues dans l'armée suisse, 1854 à 1914, par Pierre Bovet. Enquête internationale sur les examens. Collection d'actualités pédagogiques. Editions Delachaux et Niestlé. Volume in-8°. Prix : 5 fr.

M. Pierre Bovet, le directeur bien connu de l'Institut Rousseau, à Genève, a étudié la question des défunts examens dits pédagogiques (suivant le titre porté dans le livret de service), comme chapitre spécial, en quelque sorte, d'un problème de bien plus grande envergure, celui des examens dans notre société contemporaine.

L'auteur a su tirer de cette matière ardue un ouvrage de 200 pages, qui, s'il ne se lit pas comme un roman, — ce serait osé de le prétendre, — a été écrit de la façon la plus vivante et contient nombre de vues et de faits très intéressants.

Nous résumons ici certains d'entre eux, tout en invitant les lecteurs de la *Revue militaire suisse* à compléter la courte orientation donnée ci-dessous par la lecture même du livre de M. Bovet.

Les premiers examens pédagogiques institués dans notre armée remontent à bien plus haut qu'à la date des années de 1874-75 (Constitution fédérale et loi sur l'organisation militaire), où ils furent généralisés pour toute l'armée. Les règlements militaires de 1843 et de 1857, exigeant que les hommes à incorporer dans la cavalerie, l'artillerie, le génie et dans les carabiniers sussent lire, écrire et compter, divers cantons instituèrent des examens pour répondre à ces exigences. Dans certains d'entre eux, cependant, on ne se borna pas à examiner seulement les conscrits des armes en question, mais dans le but de donner la chasse à l'analphabétisme et de développer l'instruction primaire, on étendit l'examen aux conscrits de toutes armes et on contraignit ceux qui n'avaient pas eu les notes satisfaisantes à suivre des cours du soir, organisés soit dans les casernes, soit ailleurs.

Entre les années 1860 et 1874, la presque totalité des cantons ont admis ces examens (trois seuls renitents : Uri, Bâle-Ville, Neuchâtel) ; le dicton, plus ou moins juste, que c'est le maître d'école prussien qui est le vrai vainqueur de Sadowa, augmente encore le zèle en leur faveur et facilite leur adoption générale en 1875. Ils vont durer jusqu'en 1914 ; les difficultés surgissant lors de la mobilisation générale vont les faire suspendre dès le mois d'août et on ne les rétablira ni durant le cours des années de guerre ni postérieurement, malgré divers essais de résurrection.

Et pourquoi cette défaveur à leur propos ? C'est qu'ils ont contre eux une grande partie du corps enseignant et du public : voici, pour nous éclairer, un extrait d'un rapport cantonal de 1907 : « L'influence des examens de recrues est double, heureuse d'un côté, fâcheuse de l'autre. D'une part nous leur devons un

intérêt accru pour les choses de l'école, une norme à laquelle nous pouvons mesurer la moyenne générale de la culture de notre peuple... D'autre part... l'examen de recrues fait à l'école un tort considérable, en favorisant un but faussé. Nous ne faisons plus l'éducation des hommes, des personnalités, nous préparons des numéros de contrôle pour l'examen de recrues. Notre école n'est pas une école pour la vie, c'est une école pour l'examen de recrues... »

Ce n'est pas une voix isolée ; beaucoup d'autres s'y joignent qui, tout en rendant hommage aux bienfaits des examens jusqu'en 1900, grâce à l'émulation qu'ils ont éveillée entre les cantons, constatent également qu'ils ont peu à peu faussé le but de l'école primaire.

Et maintenant quelle était l'opinion de l'armée à leur sujet ? Le corps des officiers supérieurs leur était plutôt hostile, tandis que la Société des Sous-Officiers leur était favorable, sous le prétexte que leur résultat porté dans le livret de service permettait d'exclure de tout avancement les éléments illettrés et paresseux. Quant aux officiers de recrutement, ces notes d'examen devaient leur permettre de répartir assez également, au prorata des armes, les hommes instruits et les ignorants (voir note ci-dessous).

Ajoutons encore à ce résumé, forcément incomplet, qu'à part l'intérêt de citations de rapports bien choisis, de comptes rendus fort clairs de discussions ou d'opinions et d'exposés de jugements très équitables, l'ouvrage contient nombre de traits amusants à l'adresse du français fédéral, à celle de certains bureaux de statistique, par ailleurs fort loués pour leur travail consciencieux (sais-tu, ô lecteur vaudois, que Lavaux s'appelle en allemand Ryfthal ?) et de certains experts pour leurs questions maldroitesses, ainsi qu'à celle de conscrits aux réponses par trop naïves. Nous sommes donc certain que le livre de M. Bovet plaira à grand nombre de nos lecteurs, tout en leur ouvrant une fenêtre sur une portion très spéciale du développement scolaire dans notre pays.

Note de l'auteur du compte rendu. — Les officiers de recrutement n'ont, à notre connaissance, pas regretté l'abolition des examens pédagogiques, remplacés du reste par l'examen de gymnastique ; cependant, comme le degré d'instruction des recrues peut jouer un certain rôle dans leur attribution à certaines armes, ces officiers se font présenter actuellement les livrets scolaires au recrutement. Il faut avouer que ce système est assez incomplet, car bien des jeunes gens ont égaré leur carnet, puis les notes données par les maîtres sont de valeur très différente, les uns étant très exigeants et les autres trop indulgents ; enfin certains cantons se bornent à remettre aux élèves un carton portant l'indication des classes suivies, mais sans qualification aucune.

Quant aux examens de gymnastique, nous croyons, à l'instar des prophètes de 1873 parlant des examens pédagogiques, qu'ils auront une influence heureuse sur l'état physique de notre jeunesse s'ils sont dirigés avec habileté et impartialité pendant de longues années. Avis, à ce propos, au bureau de statistique de ne pas abuser de l'argent de la Confédération par l'établissement de tableaux de comparaisons trop nombreux et superflus.

Col. Ch. VERREY.

GUERRE MONDIALE

1914. Le redressement initial, par le général de Lardemelle. Un volume grand in-8° de 271 pages, avec 6 croquis hors-texte. Paris, Berger-Levrault, 1935. Prix : 15 fr. (français).

Chef du bureau des opérations d'une armée au Conseil supérieur de la guerre jusqu'en 1913, l'auteur de ce livre a exercé pendant les premières semaines de la guerre les fonctions de chef d'état-major du 1^{er} corps, fonctions qu'il a quittées au moment de la stabilisation pour devenir chef d'état-major de la V^e armée. Il était donc particulièrement qualifié, d'abord, comme il le dit lui-même, pour exposer les faits qui se sont déroulés au début de la campagne jusqu'à la première bataille de la Marne, et ensuite pour les commenter.

Il a pris une part effective aux opérations, au commandement même, le général de qui il dépendait lui ayant laissé la responsabilité de donner des ordres à plusieurs reprises. Il a assisté à des scènes extrêmement importantes ; il a recueilli des paroles caractéristiques ; il a pu juger bien des gens ; il a connu les dessous de bien des décisions : il a pu en apprécier la valeur. Bref, les révélations qu'il fait à ce sujet sont d'un très grand intérêt ; beaucoup nous montrent certains aspects inattendus ou insoupçonnés des événements ou des caractères. De sorte qu'il a rendu un grand service aux historiens et aux militaires, en publiant ce gros volume qu'illustrent des croquis très bien faits.

Il paraît avoir eu un sentiment juste des nécessités tactiques et stratégiques, en même temps qu'une connaissance complète du service d'état-major. Peut-être aurait-il pu donner une forme plus châtiée au texte. Certains passages ne sont pas très clairs, et la composition n'est pas rigoureuse. Mais, dans son ensemble, le style est vivant, savoureux, et il n'y a pas à tenir compte des petites incorrections qui le déparent. Ce qu'il dit de Joffre, de Laurezac, de Franchet d'Esperey, a l'accent de la vérité, et ses témoignages sont de nature à ébranler ou à consolider certaines réputations, sinon à détruire des légendes tenaces, qui résistent aux efforts de ceux qui en connaissent la fausseté.

Lieutenant-colonel E. MAYER.

La Riscossa, par le général Aldo Cabiati. Storia della guerra italiana. Edizioni Corbaccio, Milano.

L'auteur fait suivre son premier ouvrage *Ottobre 1917* — dans lequel il a si franchement analysé la grave défaite italienne — par un autre, qu'il intitule *La Riscossa*. Dans celui-ci, il fixe, avec enthousiasme et une joie légitime, la reprise morale et matérielle de l'armée italienne sur la nouvelle ligne de défense, choisie et voulue par le Commandement suprême, et qui fut tenue surtout par la foi renaissante dans le cœur des combattants italiens.

L'ouvrage donne, en premier lieu, la situation des belligérants au 10 novembre 1917, jour où les ponts sur la Piave ont sauté devant les avant-gardes austro-allemandes ; en même temps se réalisait le repliement de la 4^e et de l'aile droite de la 1^{re} armée italienne.

L'auteur analyse ensuite en détail les efforts austro-allemands en vue de rompre le nouveau front, fraîchement et incomplètement constitué. Trois actions différentes et caractéristiques furent engagées. Celle du maréchal Conrad d'abord, préparée à l'avance, dont le but escomptait surtout de nouvelles défaillances de l'adversaire, et qui s'est enlisée sur le plateau d'Asiago.

L'attaque du massif du Grappa par le groupement Kraus, qui constitue l'épisode le plus palpitant et le plus intéressant de toute cette bataille défensive, demanderait à lui seul bien des pages pour préciser les décisions des chefs et les actions des combattants.

Les essais de forçement du fleuve entre la montagne et la mer donnèrent lieu à de sanglants combats, dans lesquels les Italiens engagèrent tout ce qu'ils avaient sous la main, les recrues de 1899 y comprises.

Sur tout le front la réaction italienne fut violente, riche en faits qui révèlent un changement total dans le moral de la troupe, et la volonté inflexible de barrer la route à l'envahisseur.

Ce revirement fut certainement favorisé par l'afflux des troupes franco-britanniques dans la région de Vérone. Dès les premiers jours de novembre s'effectuait la concentration de onze divisions, sous la conduite du général Fayolle. Leur emploi fut retardé par différents motifs ; les Italiens sont aujourd'hui, avec raison, fiers d'avoir arrêté l'ennemi avec leurs seuls moyens. En vérité, la première intervention eut lieu le 5 décembre, par une brillante action de la 47^e division de chasseurs alpins, qui rétablit la situation au Monte Tomba, à une époque donc où la crise était dépassée.

Dans ses considérations finales, l'auteur cite largement l'opinion de généraux ex-ennemis, alliés et italiens sur les possibilités d'enfoncer la défense italienne, surtout dans la région du Grappa, par des décisions qui auraient mieux correspondu à la situation du moment. Il conclut en soulignant le fait que les erreurs de l'adversaire ne peuvent diminuer le mérite des Italiens d'avoir su rétablir l'équilibre rompu, et même attaquer à nouveau, dans une situation extrêmement difficile.

Col. MOCSETTI.

Le Mont Kimmel, par le capitaine Gustave Goes, archiviste au Reichsarchiv. Avant-propos et traduction du lieutenant-colonel P. Waechter, ancien professeur d'allemand à l'École supérieure de guerre. Un volume in-8^o de la « Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale », avec une carte et 8 gravures hors-texte. Payot, Paris. Prix : 18 fr. (français).

Dans la « Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale », où a déjà paru un ouvrage du capitaine Gustave Goes, archiviste au Reichsarchiv, sur l'*Hartmannswillerkopf*, paraît aujourd'hui un nouvel ouvrage du même auteur, sur le *Mont Kimmel*.

Le Mont Kimmel est une des nombreuses buttes-témoins dont est parsemée la plaine du Nord. Ces minuscules montagnes ne doivent leurs noms de Monts qu'à la platitude absolue des alentours. En effet, les monts Cassel, le mont des Cats, le mont

Kemmel (152 mètres), etc., etc., ne sont « qu'un relief en miettes, mais des miettes répandues partout ».

Malgré leur médiocrité, ces collines basses sont populaires en Flandre, parce que, de tout temps, elles ont concouru à la défense du pays. Elles forment une sorte de dispositif de combat, dont le Kemmel serait la sentinelle avancée vers l'Est. Surnommé « l'œil des Flandres », ce mont est un belvédère d'où la vue plonge au loin dans la plaine de l'Yser et, à courte distance, sur les diverses buttes de la chaîne flamande.

Il n'est donc pas étonnant qu'au cours de la grande guerre, le Mont Kemmel ait joué un rôle prépondérant. Ce rôle prit une importance capitale en 1918 quand, après leur échec en Picardie, les Allemands se tournèrent vers le Nord pour y disloquer le front allié et détruire, si possible, les armées britanniques et belges en les jetant à la mer.

Pour ce faire, ils montèrent une grande offensive, dont la direction générale était celle de Calais et de Dunkerque.

Mais le but stratégique qu'ils poursuivaient résidait avant tout dans la prise à revers des forces anglaises et belges, ne laissant à ces dernières, en cas de réussite de l'opération, que l'alternative entre un enveloppement ou une retraite profonde vers l'Ouest.

Ce sont les combats furieux qui se sont livrés autour du Kemmel pendant et après cette offensive, que le capitaine Goes décrit à l'aide des archives du Reich, ainsi que d'un certain nombre d'historiques de régiments allemands.

« Allemand avant tout et par-dessus tout, — dit dans l'avant-propos de la traduction le lieutenant-colonel Waechter, ancien professeur à l'École supérieure de guerre, — le capitaine Goes conserve cependant à son récit une objectivité suffisante pour que, de temps en temps, on l'y trouve rendant hommage à la vaillance et à la ténacité des Français, des Belges et des Anglais. »

BROCHURES EN VENTE

Nous rappelons à nos distingués lecteurs que nous disposons encore de quelques exemplaires des brochures suivantes :

- Le service de renseignements dans les corps de troupes de l'infanterie**, par le lieut.-colonel Dubois. Prix : Fr. 1.10
Eléments de tactique, par le colonel E. Léderrey Prix : Fr. 0.60
Transformations apportées au matériel mitrailleur et procédés de tir, par le capitaine Ch. Daniel Prix : Fr. 0.20

Ces brochures peuvent être obtenues auprès de l'*Administration de la « Revue militaire suisse »*, 23, Avenue de la Gare, Lausanne.